



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Comité directeur du 27 juin 2020

Compte rendu

Présents : Georges Bellet (président), Thierry Delelis-Fanien (vice-président), Didier Pascal (trésorier), Matthieu Vieira (secrétaire), Matthieu Bissières, Gérard Hernandez, Christian Joly, Margaux Lefevre, Martine Platret, Sylvain Wlassewitch.

Par visioconférence : Françoise Ringot (trésorière adjointe), Jean-Luc Lurvois.

Absents : Bernard Fourche (vice-président), Yves Guillerme.

Le comité directeur est réuni avec 10 membres présents physiquement et 2 membres par visioconférence pour respecter les mesures sanitaires gouvernementales.

I. Point administratif

Georges Bellet informe les membres du comité directeur de la démission du directeur général de la fédération, Jérôme Valenti, par ailleurs président de Romans-sur-Isère.

Le dernier pointage montre une baisse de 200 licences au sein de la ligue par rapport à la saison passée, en majorité des licences B. Cette baisse aura un impact d'environ 400 € sur les recettes.

Didier Pascal fait un point financier détaillé. La ligue n'a pour l'heure pas eu d'information sur les décisions de la fédération pour les subventions ANS. L'annulation des compétitions a entraîné de nombreuses dépenses en moins, notamment 1 500 € d'aide pour les finales scolaires et 6 500 € d'aide aux qualifiés pour le championnat de France Jeunes.

Des économies ont également été faites par rapport à l'année précédente sur les dépenses de fonctionnement au championnat ARA Jeunes de Clermont : 3 des 5 arbitres ne nécessitaient pas de prise en charge d'hébergement tandis qu'il n'y a pas eu besoin de recourir à la location d'une camionnette pour l'acheminement du matériel. Au total, cela représente entre 600 et 700 € d'économies.

Par rapport au budget prévisionnel, la ligue serait finalement excédentaire à cause des dépenses non réalisées : Didier Pascal propose de s'interroger au mois de septembre sur les projets portés avec l'argent économisé.

Françoise Ringot alerte sur la possibilité que les subventions touchées cette année ne soient pas reconduites l'an prochain.

Gérard Hernandez demande si l'aide aux qualifiés serait bien versée dans le cas où le championnat de France Jeunes aurait lieu au mois d'octobre. Didier Pascal répond par l'affirmative.

Didier Pascal ajoute que le ministère a publié une note pour indiquer que légalement un licencié ne pouvait pas demander un remboursement d'une partie de sa licence auprès d'un club ou de la fédération.

Sylvain Wlassewitch fait état d'une demande d'aide pour la participation à un stage de formation FIDE. Il indique qu'il n'y est pas opposé, dans la mesure où le budget prévu pour la formation arbitrale le permet. Plusieurs membres du comité directeur s'inquiète néanmoins du nombre de futures demandes qui pourraient être faites si une telle mesure était instaurée. Il est proposé un soutien à concurrence de 100 € pour les arbitres de la ligue qui souhaiteraient passer un stage FIDE.

Vote : Pour : 7. Contre : 0. Abstention : 5.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 16 janvier 2021 et sera suivie d'une Assemblée Générale Élective pour le renouvellement du Comité Directeur (mandat 2021-2025). Conformément aux statuts, les listes devront être déposées au plus tard le 16 novembre 2020.

Un appel à candidature va être lancé sur le site internet de la ligue et auprès de tous les clubs afin de nommer lors du Comité Directeur de septembre la Commission de Surveillance des Opérations Électorales (3 licenciés non candidats).

II. Championnat ARA Jeunes

Georges Bellet fait le bilan du championnat ARA Jeunes 2020 qui a eu lieu en février dernier à Clermont-Ferrand. 264 joueurs étaient présents. La couverture médiatique a été excellente avec deux reportages diffusés dans le 19/20 régional de France 3, ainsi que deux articles de presse dans La Montagne.

Margaux Lefevre précise qu'on a eu de la chance d'avoir un très beau temps, sinon cela aurait été extrêmement compliqué. Thierry Delelis-Fanien souligne qu'à la décharge du club organisateur, le gymnase initial leur a été retiré pour une compétition de perche.

Pour Georges Bellet, la véritable problématique est celle du nombre de participants, désormais aux alentours de 260 : peu de villes sont en capacité d'accueillir un tel évènement sur un seul et même lieu.

Didier Pascal indique avoir eu des retours de parents déçus par les conditions de la remise des prix des petits catégories. Margaux Lefevre approuve et demande une vraie réflexion à ce sujet : avoir une autre salle pour la remise des prix ou alors finir en même temps que les grands (en décalant les journées de jeu ou en faisant 11 rondes).

Matthieu Vieira rappelle que les petites catégories avaient été placées du samedi au lundi plutôt que du dimanche au mardi pour éviter aux parents de poser un jour de congé en plus.

Didier Pascal propose d'organiser en cours d'année une réunion par visioconférence ouverte aux clubs intéressés pour discuter de ce sujet et avoir des retours plus larges. Cette proposition recueille un avis unanimement favorable des membres du comité directeur.

Pour l'organisation du championnat ARA Jeunes 2021, à la suite du retrait de Roanne (pour indisponibilité de salle), un nouvel appel à candidature avait été lancé en janvier dernier. Seul le club de Corbas a répondu, et propose de mettre à disposition le gymnase Jean Jaurès dans lequel de nombreuses compétitions ont déjà été organisées. Il est proposé d'attribuer l'organisation 2021 au club de Corbas.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

Georges Bellet propose de nommer Matthieu Bissières directeur du championnat.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

Lors de l'Assemblée Générale de janvier, il avait été également décidé d'ouvrir un appel à candidature pour l'organisation du championnat ARA Jeunes 2022. Le club d'Annemasse a été l'unique répondant. Margaux Lefevre s'interroge sur la capacité de la salle d'analyse pour ne pas refaire les mêmes erreurs que cette année.

Georges Bellet et Thierry Delelis-Fanien proposent d'aller visiter le lieu afin de faire une validation définitive au prochain comité directeur.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

Un débat a lieu sur l'ouverture ou non des gradins. Au vu de la configuration des lieux pour le prochain championnat, il serait possible de laisser les spectateurs s'installer en tribune à condition de faire comme cette année une large zone de séparation entre les gradins et l'espace de jeu, pour empêcher d'éventuelles communications.

Didier Pascal aborde le sujet du stage de préparation Petits-Poussins/Poussins, qui était prévu en même temps que le championnat de France à Agen. Il indique avoir une solution pour faire ce stage dans un lieu vers Aix-les-Bains ayant l'habitude d'accueillir des colonies de vacances, et donc équipé en dortoir, salles et lieu de restauration. Si cela était possible, le stage rassemblerait les jeunes qualifiés des catégories U8 et U10 (comme prévu initialement) sur un week-end, mais la date ne sera pas simple à placer dans le calendrier de l'automne déjà assez chargé. Le budget est toujours disponible mais pour l'heure, il est difficile de connaître l'évolution de la situation sanitaire.

III. Interclubs

La Fédération a programmé la tenue des dernières rondes des Interclubs Jeunes fin août/début septembre. Dans ce cadre, le club de Corbas accueillera le Top Jeunes le 28, 29 et 30 août.

Comme décidé lors du précédent comité directeur, une phase finale sera organisée en les 2 premiers de chaque groupe de Nationale 3 Jeunes, afin de déterminer les accessions en N2J. En cas de désistement,

les suivants du même groupe seraient repêchés pour la phase finale. Les équipes auront jusqu'au 31 juillet pour confirmer leur participation.

Pour faciliter l'organisation logistique, il est proposé d'organiser la phase finale sur la journée du 28 août en même temps que le Top Jeunes à Corbas. La tenue de cette compétition serait bien sûr conditionnée à la tenue du Top Jeunes à la même date.

La phase finale se déroulera en 3 rondes (10h / 13h30 / 16h) au système suisse avec les règles particulières utilisées en Coupe Loubatière. La cadence restera identique à celle utilisée durant la saison. Le classement sera fait au nombre de points de matchs, au nombre de points de parties pour, au différentiel et enfin à la moyenne Élo la plus faible.

Les compositions des équipes, qui devront être rendues pour la 1^{re} ronde avant 9h45, seront faites avec l'effectif de la saison 2019/2020.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

En ce qui concerne les Interclubs Adultes, les groupes de Nationale 3 ont été publiés par la Commission Technique. Parmi les équipes qui évoluaient dans notre ligue en N4, seule Échirrolles a refusé la montée. De ce fait, il y a 5 places en N4 pour les équipes de Régionale.

Thierry Delelis-Fanien va publier la liste des équipes autorisées pour l'instant à s'inscrire en N4 au regard des décisions prises lors du précédent comité directeur. Il précise que les inscriptions vont se faire cette année exclusivement en ligne grâce à un formulaire disponible sur le site de la ligue.

Pour permettre aux directeurs de groupe d'avoir le temps de composer les calendriers tout en permettant aux équipes d'avoir une idée de leur effectif, il est proposé d'avoir une date limite d'inscription différente selon la division :

- ◆ 1^{er} septembre pour la Nationale 4 ;
- ◆ 15 septembre pour la Régionale.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

IV. Points divers

La finale des Circuits Rapide Jeunes aura lieu le samedi 3 octobre à Chambéry. Le lieu précis et les horaires seront prochainement publiés.

Il est proposé la répartition suivante pour le nombre de places :

- ◆ 40 pour le Rhône
- ◆ 30 pour la Haute-Savoie
- ◆ 20 pour l'Isère et la Savoie

- ◆ 10 pour les autres départements.

Vote : Pour : Unanimité. Contre : 0. Abstention : 0.

Les comités départementaux sont libres pour déterminer le mode d'attribution des places qualificatives, mais doivent en priorité se baser sur les résultats sportifs lors des circuits rapides jeunes.

Thierry Delelis-Fanien souhaite que pour les prochaines années, il soit réfléchi à une méthode de calcul basée sur un ratio entre le nombre de licenciés et la participation de ceux-ci aux circuits jeunes.

Le président,
Georges BELLET



Le secrétaire,
Matthieu VIEIRA

